

Date de séance : 28 février 2023	PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Syndical	
Date de convocation : 21/02/2023		
Nombre de membres	En exercice : 9	Présents : 5

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept octobre à neuf heures trente, le Conseil syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Corneilla-de-Conflent, sous la présidence de **Monsieur Patrice ARRO**.*

Membres titulaires : Messieurs BRUZY Thierry et CHAUVEAU Olivier pour CASTEIL, Monsieur BOBE Jean pour CORNEILLA-DE-CONFLENT, Monsieur MESTRES Martin pour VERNET-LES-BAINS.

1) Approbation du procès-verbal du 30 juin 2022

Le Président présente le procès-verbal du 30 juin 2022 et présente son approbation au vote du Conseil.

VOTE : 5 pour

2) Approbation des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement (R.P.Q.S.) de l'année 2021

Conformément aux prescriptions des articles D.2224-1 à 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement de l'année 2021, sont soumis à l'approbation du Conseil Syndical.

VOTE : 5 pour

3) Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 49 de la loi 84-53 du 26/01/1984 modifiée, le Président propose à l'assemblée de fixer un ratio commun à tous les cadres d'emplois à 100% pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité à partir de l'année 2022.

VOTE : 5 pour

4) Modification du Tableau des Effectifs

Le tableau des effectifs tel que présenté en annexe est modifié au 1^{er} novembre 2022. Il ouvre le poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe au SIVOM de la Vallée du Cady (avancement de grade).

VOTE : 5 pour

La séance est levée à 11h00.